

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 25 MARS 2024

DATE DE CONVOCATION : 01/03/2024	L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 25 mars à 20h30, les membres du Conseil municipal de la ville d'Épernon se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BELHOMME, Maire.				
DATE D’AFFICHAGE : 29/03/2024					
NOMBRE DE CONSEILLERS	EN EXERCICE	PRÉSENTS	POUVOIRS	VOTANTS	ABSENTS
	29	22	5	27	2
FB/TD/OR N° 2024/12	Autorisations de programmes et crédits de paiement 2024				

Étaient présents : François BELHOMME, Béatrice BONVIN, Jacques GAY, Armelle THÉRON-CAPLAIN, Denis DURAND, Patricia EVENO, Jean-Paul MARCHAND, Dominique BONNET, Jean JOSEPH, Simone BEULÉ, Guy DAVID, Marc BAUDELOT, Sylvie ROUZET, Éric ROYNEL, Emmanuel SAUTEUR, Stéphanie RICHARD-DUHAMMEL, Thomas AMELOT, Dalila DOROL, Bruno ESTAMPE, Roland HAMARD, Isabelle MARCHAND, Fabrice PICHARD

Excusés :

- Christine HABEGGER, Pouvoir à Denis DURAND
- Marie-France DURAND, Pouvoir à Jacques GAY
- Philippe POISSONNIER, Pouvoir à François BELHOMME
- Cécile COMBEAU, Pouvoir à Dominique BONNET
- Hélène CHARRIER, Pouvoir à Isabelle MARCHAND

Absentes : Claire CLAIREMBAULT, Sonia DOKOUROFF

Vu le Code général des Collectivités territoriales, articles L2311-3 et R2311-9,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances réunie le 29 février 2024,

Monsieur Jacques Gay, adjoint aux Finances, expose le tableau des autorisations de programme et crédit de paiement comme suit :

Objet	Montant en euros	CP antérieurs utilisés	Reste à financer	CP 2024 - Crédit Ouvert au BP 2024	Reste à financer sur les exercices suivants
AP5-Parking des Ruelles	1 500 000	57 322,19	1 442 677,81	0	1 442 677,81
AP6-Maison à pans de bois	950 000	99 613,08	850 386,92	350 000	500 386,92
AP7-Place Aristide Briand	1 600 000	3 943,92	1 596 056,08	0	1 596 056,08
AP8-VRD Rues Bourgeoise et Leclerc-Parking du Ramponneau	1 300 000	1 354 455,15	-54 455,15	0	0,00
AP9-Menuiseries de l'hôtel de ville	350 000	255 251,77	94 748,23	0	94 748,23
AP10-Travaux de rénovation des Prairiales	3 500 000	0,00	3 500 000,00	2 100 000	1 400 000,00

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité des membres présents et représentés :

- Décide de modifier les crédits de paiement pour l'exercice 2024 comme présenté ci-dessus.


Secrétaire de séance
Armelle THÉRON-CAPLAIN

Fait et délibéré à Épernon,
le 25 mars 2024


Le Maire,
François BELHOMME

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.